



REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTRE DE LA PRODUCTION ET
DE LA TRANSFORMATION AGRICOLE
SECRETARIAT D'ETAT
Secrétariat Générale
Coordination Nationale du SISAAP



TERMES DE REFERENCE
COLLECTE DES DONNEES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DES
PARAMETRES CLES AFIN DE REALISER L'ANALYSE DES
RESULTATS HEA/OA
DU 02 au 20 octobre 2023

GTHEA



I. CONTEXTE

Le Système d'Information durable pour la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP) a pour mandat de fournir des informations fiables, disponibles à temps et de manière pérenne, afin de réduire les effets négatifs des chocs agro-climatiques et socio-économiques sur les ménages vulnérables, grâce à une alerte précoce et des réponses appropriées basées sur la réactualisation régulière des collectes de données pouvant renseigner les cycles d'analyses du Cadre Harmonisé. L'approche HEA est l'un des outils pertinents qui offre une gamme d'indicateurs fiables pour cette analyse.

En effet, pour bien saisir la nature et les causes sous-jacentes du niveau élevé de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et la façon dont celles-ci diffèrent par zones de moyens d'existence et par groupes socio-économiques, depuis 2010, Save the Children (UK) (SC-UK) met en œuvre des phases du projet HEA régional financé par ECHO, EU et OFDA pour mettre en œuvre l'Approche de l'Economie des Ménages (AEM) ou Household Economy Approach (HEA). L'OXFAM est l'ONG partenaire qui appuie la mise en œuvre de ces différentes phases du projet au Tchad.

La phase IV du projet visait la production en temps opportun d'informations exactes sur l'état de la sécurité alimentaire, en ligne avec les calendriers nationaux et régionaux d'alerte précoce et de planification des interventions, sur la base du cadre HEA. Aussi elle a permis de développer des techniques et des plateformes de prise de décisions au niveau régional et national, afin de renforcer les liens entre l'analyse de la situation et la conception des interventions. Elle a conduit au renforcement de l'institutionnalisation de l'outil au niveau étatique et au sein du cadre régional d'analyse. Cette phase a permis au SISAAP de mettre en place une plateforme de décisions au niveau national, dénommé Groupe de Travail HEA (GTHEA), par un arrêté ministériel (Arrête N° 032/PR/PM/MAI/SG/SISAAP/2014).

Dans le but de produire d'informations fiables et à temps sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en ligne avec les calendriers nationaux et régionaux, le GTHEA organise une mission de collecte de données de paramètres clés (indicateurs clés) par zone de moyens d'existence du 24 février au 05 mars 2023 pour renseigner le prochain cycle de l'analyse du Cadre Harmonisé prévu au début du mois de mars 2023.

Pour faciliter les collectes de données de 27 profils de moyens d'existence, il a été retenu aux partenaires dont les profils HEA ont été réalisés dans leurs zones d'intervention d'appuyer les équipes de mission dans la collecte des paramètres clés de ces profils. Six (5) axes missions seront organisés par le GTHEA sous la coordination du SISAAP, avec l'appui financier du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). Les services techniques et partenaires impliqués sont : DSA, ANADER, DESPA, DPA, Université de Ndjamena, OXFAM, CARE, ACTED, Solidarité, PU-AMI, ACF, PAM, FAO, FEWS NET etc.

II. OBJECTIF

La phase de collecte des paramètres clés a pour principaux objectifs de :

1. Collecter les paramètres clés (**Un paramètre clé est une source de nourriture ou de revenu qui contribue : au moins 10% de kcals au revenu total d'un groupe de richesse ou au moins 5% de kcals au revenu total de deux groupes de richesse**) primaires et secondaires de l'année en cours ;
2. Analyser les données collectées ;
3. Identifier les changements au niveau de la zone et leurs effets (positifs ou négatifs) sur les sources de nourriture ou de revenus des ménages (Spécification des problèmes)

Les objectifs spécifiques de cette mission sont de :

- Collecter les données primaires notamment les sources de revenus et de nourriture non collectées par les services étatiques ;
- Collecter les données secondaires notamment les prix des denrées alimentaires et les données de productions agricoles (qualitative et quantitative) et de l'élevage.
- Analyser (consolidation) les données primaires et secondaires ;
- Identifier les changements et leurs effets positifs ou négatifs sur les sources de nourritures ou des revenus des ménages.

III. RESULTATS

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les données primaires (telles que ventes de pailles, fagot, versement exode, etc.) et secondaires (prix céréales et bétail, production agricole, etc.) sont collectées dans les différentes zones ;
- Les données collectées sont consolidées ;
- Les changements et leurs effets positifs et négatifs sur les sources de nourritures ou des revenus et dépenses des ménages sont identifiés.

IV. METHODOLOGIE

La méthodologie consiste à faire des entretiens avec les informateurs clés (services étatiques, les ONGs, UN etc.) au niveau de la région ou du Département pour s'assurer qu'il y a du changement dans les sources (s) de nourriture et/ou de revenu par rapport à l'année de référence avant de descendre dans les villages. Il est recommandé d'enquêter entre 04 et 06 villages par zone de moyens d'existence. Les données collectées proviennent essentiellement de deux sources :

1. Sources primaires : Il s'agit généralement des « *Autres sources de nourriture et de revenus* » qui ne sont pas collectées par les systèmes de suivi existants : auto-emploi, petit commerce, mains d'œuvre agricole, versements de l'exode etc.

2. Sources secondaires : il s'agit des données de productions agricoles, les prix des denrées alimentaires de base, les prix du bétail, la taille du cheptel ainsi que le taux d'inflation.

Les mesures barrières sont obligatoires durant cette activité et des kits Covid 19 sont mis à la disposition des équipes afin de lutter contre la propagation de cette pandémie.

V. ZONES ET RESPONSABLES DE COLLECTE DE DONNEES

Les régions et les zones de moyens d'existence retenues sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau récapitulatif des profils HEA au Tchad

Zone de moyens d'existence	N°	Code	Nom du Profil	Provinces	Département/Sous-préfecture	Année de référence
Zone 1 : Sud céréales culture de rente	1	MDL	Barh Sarh	Mandoul	Barh Sarah (Zone agricole)	Octobre2017-septembre 2018
	2	AMJ	Mandoul	Mandoul	Mandoul Oriental	Octobre2015-septembre 2016
				Tandjilé	Mandoul Occidental	
	3	MDK	Tandjilé Ouest	Tandjilé	Tandjilé Est	Octobre2015-septembre 2016
				Mayo Kebbi Est	Kabia	
				Mayo Kebbi Ouest	Mayo Dallah	
	4	LOC	Logone Occidental	Logone Occidental	Lac Wey	Octobre2015-septembre 2016
					Dodjé	
					Gueni	
					Ngourkosso	
5	LOR	Logone Oriental	Logone Oriental	La Pendé	Octobre2015-septembre 2016	
				Kouh Est		
				Kouh Ouest		
				La Nya		
				La Nya Pendé		
6	MDP = MKO	Mayo Kebbi Ouest	Mayo Kebbi Ouest	Mayo-Binder	Octobre2015-septembre 2016	
				Lac Léré		
7	ILL	Mont Illi	Mayo Kebbi Est	Mont Illi	Octobre 2019 - Septembre 2020	
8	MOC	Moyen Chari	Moyen Chari	Barh Kôh	Octobre 2015 - Septembre 2016	
				Grande Sido		
				Lac Iro		
			Chari Barguimi	Loug - Chari		
Zone 2 : Sud Ouest, riz dominant	9	RTD	Tandjilé Est	Tandjilé	Tandjilé Est	Octobre2019-septembre 2020
					Tandjilé Centre	
				Mayo Kebbi Est	Mayo-Boneye	

					Mont Illi	
					Kabbia	
Zone 3 : Sud -centrale, céréales pluviale	10	MEL	Barh Signaka (Zone agricole)	Guera	Barh Signaka	Octobre2012-septembre 2013
				Chari Barguimi	Loug Chari Baguirmi	
				Mayo Kebbi Est	Mayo Boneye	
				Mayo Kebbi Est	Mayo Lémié	
Zone 5 : Centrale agropastorale	11	CBD	Chari Baguimui	Hadjer Lamis	Dababa	Octobre2017-septembre 2018
					Chari Baguimi	
				Mayo-Kebbi Est	Mayo Lémié	
Zone 4 : Sud -centrale, céréales pluviale	12	ATM	Salamat	Salamat	Barh Azoum Aboudeia Haraze Mangueigne	Février 2017-janvier 2018
				Moyen Chari	Lac Iro	
				Sila	Kimiti (S/P Kerfi) Djourf Al-Ahmat	
Zone 5 : Centrale agropastorale	13	MSR	Barh El Gazal sud	BEG	BEG Ouest	Octobre2013-septembre 2014
					BEG sud	
	14	MAN	Mangalmé, (Agropastorale)	Guera	Mangalmé	Octobre2014-septembre 2015
					Guera	
					Abtouyour Barh-Signaka	
				Sila	Djourf Al-Ahmat	
				Batha	Batha Est	
15	FIT	Fitri (agropastorale)	Batha	Fitri Batha Ouest	Octobre2010-septembre 2011	
16	AHL	Hadjer Lamis	Hadjer Lamis	Haraze ALbiar Dagana	Octobre2014-septembre 2015	
17	AWB	Wadi Bissam	Kanem	Wadi Bissam	Octobre2014-septembre 2015	
			Lac	Wayi		
			Hadjer Lamis	Dagana		
Zone 6 : Est céréales pluviales et maraichère	18	HDS	Kimiti		Kimiti	Octobre2016-septembre 2017
				Sila	Djourouf Al Amar	
	19	OUA	Ouddai	Ouddai	Ouara,	Octobre2013-septembre

					Assougha	2014
					Abdi	
Zone 7 : transhumance	20	MOU = MDJ	Mandjoura	BEG	BEG Nord (Sous préf de Mandjoura) et	Octobre2014-septembre 2015
				Kanem	Kanem	
				Kanem	Nord Kanem	
	21	ABH	Abouhidjilidjé	Batha	Batha Ouest	Octobre2012-septembre 2013
					Batha Est	
Zone 6 : transhumance	22	WFA	Biltine	Wadi-Fira	Biltine	Octobre2016-septembre 2017
					Kobé	
					Mégri	
					Dar tama	
Zone 8 : Agropastorale et pêche	23	LAC	Lac	Lac	Mandy	Octobre2017-septembre 2018
					Kaya	
					Wayi	
					Fouly	
Zone 9 : Elevage camelin	24	SAL	Salal	BEG	BEG Nord (Sous pref de Salal et Dourgoulanga)	Juillet 2014-juin 2015
				Kanem	Nord Kanem	
				Batha	Batha Ouest	
				Batha	Batha Est	
	Biltine	Biltine				
	25	BOY	Zone Palmerais	Borkou,	BorKou Yala Borkou	Aout 2016-juillet 2017
	26	ARI	Arada	Wadi Fira	Biltine	Octobre 2017 –septembre 2018
					Mégry	
					Kobé	
	27	EOE	Ennedi	Ennedi Est	Amdjaras	Juillet 2018 –juin 2019
					Wadi Hawer	
				Ennedi Ouest	Fada Mourtcha	

IX. BUDGET

Le montant total du budget s'élève à **vingt-quatre millions cinquante mille cent cinquante (24 050 150) francs CFA**

N°	Désignation	Unité	Qtité totale	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)
I	Carburant pour Véhicules				
1.1	Carburant pour véhicules de terrain collecte de données/ Equipes Sahel Est	Litre	784,2	750	588 150
1.2	Carburant pour véhicules de terrain Collecte de Données / Equipes Sahel Ouest	Litre	640	750	480 000
1.3	Carburant pour véhicules de terrain Collecte de Données / Equipes Sud-Est	Litre	575	750	431 250
1.4	Carburant pour véhicules de terrain Collecte de Données / Equipes Sud-Ouest	Litre	501	750	375 750
1.5	Carburant pour véhicules de terrain Collecte de Données / centre	Litre	600	750	450 000
1.6	Carburant pour véhicules de terrain collecte de données/ Equipes Sahara	Litre	920	750	690 000
1.7	Carburant pour la collecte de N'Djamena	Litre	240	750	180 000
	Sous-Total I				3 195 150
II	Location des Véhicules				
	Location de véhicules pour la collecte de Données sur le terrain (6 équipes Sahel)	Véhicule-jour	94	55 000	5 170 000
	Sous-Total II				5 170 000
III	Frais pour les traducteurs/Membres de CPA et CDA				
3.1	Frais de mission pour les traducteurs (Centre, Sud Ouest et Sahel Ouest)	Homme-jour	36	15 000	540 000
3.2	Frais de mission pour les traducteurs (Sahel Est, Sud Est et Sahara)	Homme-jour	39	15 000	585 000
	Sous-Total III				1 125 000
IV	Frais de mission				
4.1	Frais de mission/Equipe Sahara	Homme-jour	51	40000	2 040 000
4.2	Frais de mission/Equipes Sahel Est et Sud Est	Homme-jour	96	40000	3 840 000
4.3	Frais de mission/ Equipes Sud-Ouest, Sahel Oust et centre	Homme-jour	135	40000	5 400 000
	Frais de mission/Equipe N'Djamena	Homme-	36	40000	1 440 000

		jour			
	Sous-Total III				12 720 000
V	Formation des Personnel engagé				
5.1	Formation / Location des salles	Salle-jour	2	55 000	110 000
5.2	Formation / Fournitures	Kit	20	2 500	50 000
5.3	Formation / Sécurité Sanitaire pendant la formation (gel hydro alcoolique + cache-nez)	Unité	20	2 500	50 000
5.4	Formation / Pause-Café et déjeuner	Unité	40	10 000	400 000
5.5	Formation / Frais de déplacement pour le personnel résidant à N'Djamena	Homme-jour	16	10 000	160 000
5.6	Formation / Frais de facilitation	Homme-jour	4	20 000	80 000
5.7	Formation / Frais de séjour à NDjamena pour les participants venant de province	Homme-jour	24	40 000	960 000
5.8	Personnel d'appui	Homme-jour	6	5 000	30 000
	Sous-Total V				1 840 000
Total Général					24 050 150

ANNEXE

Distance entre les villages et les détours

De	A	Km	Distance entre les villages en Km	Total distance parcourue en Km
Axe 1 : Hadjer Lamis, Salamat, Ouaddaï et Sila				
N'Djamena	Bokoro	300	320	620
Bokoro	Amtiman	458	320	778
Amtiman	Abeché	627	320	947
Abeché	Goz beïda	218	320	538
Goz Beïda	N'Djamena	1 118	-	1 118
Total				4 001
4 001 Km*0.2 L = 800.2 L x 650 Fcfa= 520 130 Fcfa.				
Axe 2 : Lac, Kanem, Hadjer Lamis et Batha				
N'Djamena	Karal	120	320	440
Karal	Bol	470	320	790
Bol	Mando	140	320	460
Mando	Dagana	95	320	415
Dagana	Ati	430	320	750
Ati	N'Djamena	445	-	445

Total				3 300
3 300 Km *0.2 L = 660 L x 650 fcfa = 429 000 Fcfa				
Axe 3 : Logone Occidental, Oriental ; Mandoul et Moyen Chari				
N'Djamena	Moundou	478	320	798
Moundou	Doba	100	320	420
Doba	Koumra	95	320	415
Koumra	Sarh	110	320	430
Sarh	N'Djamena	787	-	787
Total				2 850
2 830 Km * 0.2 L = 570 Lx 650 Fcfa = 370 500 Fcfa				
Axe 4 : Mayo Kebbi Est, Ouest, et Tandjilé				
N'Djamena	Kelo	375	320	695
Kélo	Léré	220	320	540
Léré-Kélo	Laï	280	320	600
Laï	N'Djamena	435	-	435
Total				2 270
2 270 Km *0.2 L = 454 L x 650 Fcfa = 295 100 Fcfa				
Axe 5 : Wadi Fira, Ennedi Est, Ennedi Ouest et Borkou				
N'Djamena	Biltine	1 000	320	1 320
Biltine	Fada	415	320	735
Fada	Faya	320	320	640
Faya	N'Djamena	1 400	-	1 400
Total				4 095
4 095 Km*0.2 L = 819 L x 650 Fcfa = 532 350 Fcfa				
Total (Axe1+Axe2+Axe3+Axe4+Axe5)= 16 516 Km * 0.2 L= 3				16 516 Km